

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **de la commune de BOUTIGNY-PROUAI** **du 16 mars 2004**

L'an deux mille quatre, le mardi 16 mars 2004 à 20 h30, les membres du conseil municipal de la commune de Boutigny-Prouais, légalement convoqués le 08 mars 2004, se sont réunis sous la présidence de Madame Mireille ÉLOY, Maire.

Étaient présents : Mireille ÉLOY, Daniel BRUNET, Sylvie BENGUIGUI, Marc BALLESTEROS, Stéphane MÉJANÈS, Fabrice GEFFROY, Corine LE ROUX, Isabelle PETIT, Josette JOYEUX, Roland VEILLEROBE, Denis MEIH, Monique PETIT, Maryse DELATTRE, Pierre GAPILLOU, Jean-Marc BARRIÉ, Roland HEYER, Anne DEMERLÉ.
Claude SERREAU.

Étaient absents excusés :

Commission consultative :

Était présent : Gilbert GAINON

Étaient absents : Luc JOYEUX, Roger MEIH, Jean-Pierre LELAIDIER, Elisabeth SELMAN.

Membres afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 18

Membres présents : 18

Qui ont pris part aux délibération : 18

Nommé secrétaire de séance : Marc BALLESTEROS

1 – Création d'un Budget transport scolaire

A la demande de Mademoiselle BAUDU, receveur municipal, il convient de créer un budget transport scolaire qui sera annexé au budget communal. Il sera calculé à partir :

1. Charges
 - de l'amortissement du capital (coût de l'investissement du car)
 - charges salariales afférentes au service transport (chauffeur et accompagnatrices)
 - charges d'entretien
2. Recettes
 - subventions départementales
 - subvention du budget communal

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de la création d'un budget transport scolaire.

2 - Délibérations pour acceptation de dons pour participation aux chauffages de nos églises.

Mireille Éloy laisse la parole à Daniel BRUNET qui informe les membres du conseil du montage financier concernant la mise en place de chauffage au gaz de ville de nos églises (Saint Rémi de Prouais, et Saint Pierre de Boutigny)

Il convient de prendre des délibérations pour accepter les dons permettant ces travaux :

Pour l'église Saint-Rémi de Prouais

- 5378 € de la mutuelle bovine
- 6325 € du secteur paroissial de Nogent-le-Roi.

Pour l'église Saint-Pierre de Boutigny

- 13242.50 € de l'association du diocèse de Chartres.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les donations.

Madame le Maire, et l'ensemble du conseil tiennent à remercier les généreux donateurs.

11 – QUESTIONS DIVERSES :

Daniel BRUNET informe le conseil qu'une nouvelle effraction a eu lieu à l'école de Prouais. Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour le vol de matériel informatique et audiovisuel.

Un deuxième vol de tuiles sur le bâtiment du cimetière de Prouais a été constaté, une nouvelle plainte a été déposée.

Séance est levée à 20 h55.